

# Dompierre

## infos

MAGAZINE D'INFORMATION  
DES DOMPIERROISES ET DES DOMPIERROIS

[www.dompierre-sur-yon.fr](http://www.dompierre-sur-yon.fr)

#163  
juillet  
août  
septembre  
2025



Les membres de instances de dialogue citoyen imaginent ensemble la ville de demain à travers le jeu collaboratif du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA).

Le dossier à la Une de cette édition d'été est consacrée aux travaux des instances de dialogue citoyen : Le Conseil de Transition Écologique et le Conseil des Sages.

## Commémoration du 8 mai : 80 ans de la Victoire de 1945

L'Union Nationale des Combattants et la commune de Dompierre-sur-Yon ont célébré le 80<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. Ce moment fort de notre histoire nationale nous rappelle l'importance du devoir de mémoire : se souvenir, c'est honorer celles et ceux qui ont combattu pour la paix et la liberté.

La cérémonie, organisée à Dompierre-sur-Yon, a rassemblé les élu.e.s de Dompierre-sur-Yon et de La Ferrière, les Conseils Municipaux des Enfants, les représentants des anciens combattants, ainsi que des citoyen.nes des deux communes. Ensemble, toutes les générations ont partagé un moment de recueillement et de transmission.

Merci aux habitantes et habitants, aux associations, aux porte-drapeaux, aux enseignant.e.s et à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de cette cérémonie un moment fort de notre vie citoyenne et du devoir de mémoire.

L' Union Nationale des Combattants et la commune de Dompierre-sur-Yon organiseront également la commémoration du 11 novembre prochain.



## Un nouvel élan pour le sport à Dompierre-sur-Yon : le terrain synthétique est en service

La commune de Dompierre-sur-Yon a franchi une étape importante dans la transformation de ses équipements sportifs avec la réalisation et l'inauguration du terrain de football synthétique au complexe sportif de la Braconnière.

Cet équipement, très attendu, répond à un objectif clair : favoriser la pratique sportive pour toutes et tous, en cohérence avec les engagements de la municipalité et les attentes exprimées. Ce projet a été mené en concertation avec l'Union Sportive La Ferrière Dompierre (USFD) et le Conseil de Transition Écologique, dans une démarche à la fois fonctionnelle et respectueuse de l'environnement et de l'histoire du site.

L'inauguration, organisée le 7 juin dernier, a réuni les élu.e.s, les partenaires, l'USFD, les familles et les dompierroises et dompierrois autour d'un temps fort : le tournoi festif « Une super fête de foot » pour les catégories U6-U7.

Le projet représente un investissement de 1 163 631 €, financé avec le soutien de l'État (200 000 €), du Département de la Vendée (108 000 €), de La Roche-sur-Yon Agglomération (326 571 €) et de la commune de Dompierre-sur-Yon (529 060.35 €). Un projet collectif, durable et au service de tous les usagers.

La vidéo retour en images est disponible sur YouTube : <https://www.youtube.com/@mairiededompierre-sur-yon85>





François GILET, Maire de Dompierre-sur-Yon

## Trois dompierrois et/ou dompieroises posent leur question à M. le maire

**Dompierrois.es :** « Pourquoi n'y a-t-il pas de flèches bleues au niveau du rond-point d'El Guettar ? Il me semble que c'est obligatoire... »

**François GILET :** Les flèches bleues (panneaux B21-1) ne sont pas obligatoires sur les ronds-points, contrairement au panneau « Cédez le passage », qui l'est systématiquement. Leur installation relève des choix d'aménagement du gestionnaire de voirie (en l'occurrence l'Agence Routière Départementale), en fonction du contexte local et de la configuration du carrefour. Elle constitue une mesure de confort ou de sécurité complémentaire, mais non une obligation réglementaire stricte.

**Dompierrois.es :** « Quand la résidence La Bienvenue sera-t-elle "remise en service", comme prévu au lieu d'être inoccupée et ce, depuis plusieurs mois ? La dégradation de ce lieu sera inévitable en l'état. »

**François GILET :** L'EHPAD La Bienvenue n'accueille plus de résidents depuis janvier 2024, et le bâtiment a été restitué à la commune de Dompierre-sur-Yon fin mars. Un programme de surveillance est en place pour éviter toute dégradation. La reconversion du site en logements adaptés pour seniors est bien engagée, mais ce projet, ambitieux et complexe, demande des études techniques, juridiques et économiques. Nous avançons avec nos partenaires et ne manquerons pas de vous tenir informés des prochaines étapes, pour des logements en maintien à domicile (MAD) ou des petits logements libres.

**Dompierrois.es :** « Nous voyons se développer à Dompierre les dos d'ânes, chicanes et autres ralentisseurs qui génèrent de vraies nuisances (ralentissement, bouchons, pollution, casse,

énervements, bruits, ...) alors même qu'aucun bénéfice de ces aménagements ne soit démontré pour la sécurité. Ceux-ci peuvent même être dangereux (pour le deux-roues) et sont même pour plusieurs illégaux (au sens du décret n°94-447). Y a-t-il une étude, des chiffres, une expertise justifiant de dépenser l'argent public dans ces aménagements pénibles qui n'améliorent en rien la sécurité ? idem pour le inutiles bandes cyclables (et non les pistes cyclables qui elles sont top il faut le dire aussi) ? »

**François GILET :** Il semble d'abord nécessaire de vous préciser que depuis le début de ce mandat, un seul dispositif avec une chicane a été testé et va être pérennisé en 2025 : rue de Bellevue. La demande de ralentissement de la vitesse est réelle à Dompierre, notamment aux abords des équipements publics, scolaires ou encore pour les artères principales ou dans les rues reliant les lotissements entre eux. Les comptages réguliers que nous faisons montrent que 15 à 20 % des conducteurs dépassent les limitations, ce qui justifie localement certains aménagements (ralentisseurs, chicanes...). Des études publiques, comme celles du CEREMA, confirment leur efficacité pour réduire la gravité des accidents. Nous veillons à limiter les nuisances et à respecter la réglementation (décret n°94-447). Concernant les bandes cyclables, elles répondent aux obligations de la loi LOM du 1er janvier 2025 et aux orientations du CEREMA qui visent à structurer des itinéraires cyclables continus. La bande cyclable permet, par la présence du cycliste sur la chaussée même, d'introduire non seulement une certaine forme de modération de la vitesse du trafic motorisé mais aussi de montrer aux utilisateurs de l'espace public que "le vélo existe" et qu'il constitue une alternative à l'automobile dans le choix du mode de déplacement en intérieur de la commune pour celles et ceux qui le souhaitent. La commission municipale aura à se saisir dans les temps à venir d'un bilan de ce dispositif et d'envisager la suite à donner.

## Sommaire

Vie locale.....	4
Suivi de projet d'aménagement.....	5
Dynamique Dompierroise.....	6
Actu en bref.....	7
Dossier à la Une.....	8
Agenda de la mairie & médiathèque.....	10
Voirie.....	11
Mémoire.....	12
Rétrospective.....	13 à 15



## Nora GRÉAU, 11 ans, découvre les métiers manuels avec L'Outil en Main

À seulement 11 ans, Nora GRÉAU, dompieroise, impressionne par sa curiosité, son engagement et sa créativité. Depuis septembre 2024, elle participe chaque mercredi après-midi aux ateliers de l'association L'Outil en Main des Sources de l'Yon, une structure intergénérationnelle qui fait découvrir les métiers manuels aux jeunes de 9 à 14 ans, en binôme avec des artisans retraités. « J'ai voulu essayer parce que mon papi y est bénévole, et mon frère Robin l'a fait deux ans avant moi. Il ramenait plein de créations à la maison, ça m'a donné envie », raconte Nora avec enthousiasme.

Pendant l'année, elle a pu explorer neuf métiers différents, dont la menuiserie, la peinture, la mécanique, la cuisine, la couture ou encore la métallerie. Ces ateliers permettent aux enfants de tester, créer et s'exprimer manuellement. Pour ses parents, cette expérience est aussi un formidable outil d'orientation : « Cela lui permet de découvrir concrètement des métiers, ce qui peut l'aider à choisir plus tard entre voie générale ou professionnelle. »

L'Outil en Main des Sources de l'Yon accueille les enfants tous les mercredis après-midi, de 14h à 16h. L'association compte une trentaine de bénévoles, dont neuf habitants de Dompierre-sur-Yon. Une belle illustration de la transmission intergénérationnelle dans un cadre bienveillant et ludique.

**Le conseil municipal de Dompierre-sur-Yon a décidé d'apporter un soutien financier de 400 € à l'association afin d'encourager cette initiative locale porteuse de valeurs fortes : transmission, savoir-faire, et ouverture au monde professionnel dès le plus jeune âge.**

**Contact :** [oemsy85@gmx.fr](mailto:oemsy85@gmx.fr) **Site internet :** [www.loutilenmain.fr](http://www.loutilenmain.fr)



## Antonin BISQUAY et Nolan BOLO médaillés au Meilleur Apprenti de France

La commune de Dompierre-sur-Yon est fière de compter parmi ses habitantes et habitants deux jeunes talents, Antonin BISQUAY et Nolan BOLO, qui ont récemment décroché la médaille d'or au concours départemental du Meilleur Apprenti de France (MAF).

Antonin, élève en première année de Bac Professionnel Organisation et Réalisation du Gros Œuvre (ORGO) à la Maison Familiale Rurale (MFR) de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, a présenté un poêle à bois à accumulation de chaleur, un « Kachelofen », fruit de plus de 200 heures de travail personnel. Nolan, quant à lui, est en deuxième année de CAP Électricité au Lycée polyvalent Adeline Boutain de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Il a présenté un tableau électrique complexe, démontrant ainsi ses compétences techniques et son engagement dans son apprentissage. En plus de leurs études et de leur formation en entreprise, ces deux jeunes dompieroises sont également licenciés au handball-club Dompierrois, évoluant en championnat régional, témoignant de leurs talents multiples.

Le 17 mai dernier, ils ont participé au concours régional à Angers : Nolan y a décroché la médaille d'or, tandis qu'Antonin a remporté la médaille d'argent.

La commune remettra prochainement une distinction à ces deux jeunes prometteurs.

### Naissances :

- Gabin PLAYE – La Motte
- Aria COQUEREAU – Grand Pré
- Timéo SAUQUES PÉAN – Les Etangs
- Soan PAPIN – Grand Pré
- Léon LENGLET – La Garlière
- Elyo BLANCHARD – La Berthelière
- Jade SAUVAGE – Grand Pré

### Mariages :

- Yoann TRICHET et Nathalie BRIAND – Sainte-Elise
- Jean-Philippe HERSANT et Virginie ERCEAU – Les Etangs
- Oier ETCHOLECOU et Marie-Eve MOGENOT – La Motte
- Philippe RENAUD et Nathalie VARHOVER – La Motte

- Matthieu KERMOAL et Anaïs BUNEL – La Motte

### Décès :

- Monique GERARD née AUDOUIN
- Bernard LOONIS
- Christian FROMY



Cécile DREURE, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire, en charge de l'aménagement

## Réhabilitation du Grenier à Blé : un projet de logements en cœur de bourg

Située rue du Bois Noir, à proximité des commerces et des services, la future résidence du Grenier à Blé s'apprête à entamer une nouvelle vie. Autrefois utilisé comme hangar à grains, puis comme local de distribution alimentaire, ce lieu va connaître une transformation majeure. Ce bâtiment, construit dans les années 1950, fait aujourd'hui l'objet d'un projet de réhabilitation porté par la société Oryon sous l'impulsion de la commune, conformément à ses engagements de production de logements sociaux vis-à-vis de l'État.

**L'objectif est ambitieux : transformer cette friche en un ensemble de logements locatifs sociaux.** Soucieuse de préserver l'histoire du site et d'éviter une démolition totale, la municipalité, en concertation avec les riverains, a fait le choix de conserver le bâtiment principal, témoin du passé agricole et commerçant du quartier. Celui-ci sera réhabilité pour accueillir quatre logements (deux T2 et deux T3). En fond de parcelle, un second bâtiment neuf, tourné vers la Vallée, abritera également quatre logements supplémentaires (deux T2 et deux T3).

Chaque logement bénéficiera d'un accès indépendant et d'un espace extérieur (jardin, terrasse ou loggia). Le projet, entièrement dédié au logement social, représente un investissement de 1,4 million d'euros, financé en partie par l'État, l'Agglomération, la Banque des Territoires et la commune grâce à la minoration foncière du terrain vendu en 2020 à 67 000 €.

**Les travaux ont débuté au printemps, avec la pose de la première pierre le 26 mai dernier. La livraison des huit logements est prévue pour début 2026.**



## Complexe sportif de la Braconnière : un maître d'œuvre pour la seconde phase

**La commune a recruté le maître d'œuvre qui va poursuivre le projet du complexe sportif de la Braconnière. Il s'agit du cabinet Pelleau & Associés Architectes, situé à La Roche-sur-Yon.**

Cette seconde phase concernera la construction des nouveaux vestiaires, du club-house et des locaux techniques pour le club de football, ainsi que l'agrandissement du parking.

Comme de tradition à Dompierre-sur-Yon, cette opération (avant-projet, dépôt du permis de construire...) sera menée en concertation avec le club, les élu.e.s, le Conseil de Transition Écologique et les riverains proches. Une première esquisse sera présentée après l'été. La livraison du projet est prévue avant l'été 2027.

## Liaison douce La Vergne – Les Rochettes : la première tranche est finalisée

**La première tranche de la liaison douce entre le village du Luneau et le rond-point d'accès aux villages La Vergne et Les Rochettes est achevée. Le revêtement a été réalisé en juin, les plantations ont été faites au début du printemps.**

Cette voie de plus de 300 mètres, dédiée aux piétons et cyclistes, améliore la sécurité des déplacements et relie efficacement le centre bourg aux villages et aux zones d'activités. La commune travaille désormais à l'élaboration de la 2<sup>ème</sup> tranche pour sécuriser la traversée des villages de La Vergne et des Rochettes. Réalisé en concertation avec les riverains, ce projet s'inscrit dans la continuité du plan de déplacement doux à Dompierre-sur-Yon.

**En complément du revêtement habituel, la Gravéanne, un nouveau matériau bas carbone, le Hoffmann Green, a été appliqué sur la piste. Ce matériau a une réduction de 53 % des émissions de CO<sub>2</sub> à la fabrication.**





Cécile DREURE, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire, en charge de l'économie



Mickaël MALLARD, adjoint au Maire, en charge du commerce de proximité



## OL.Tattoo : un salon de tatouage s'installe à Dompierre-sur-Yon

Depuis le 3 juin, le centre de Dompierre-sur-Yon accueille un nouvel artisan au 10 rue des Tisserands, dans l'ancien local de l'ostéopathe. Olivier MOLLÉ, ancien gendarme passionné de dessin, y a ouvert son salon de tatouage : OL.Tattoo.

Après plus de trente années au service de l'armée, Olivier choisit de se reconverter dans un métier de passion. Le dessin, qu'il pratique depuis son plus jeune âge, l'a naturellement conduit vers le tatouage. Un premier passage en tant que client dans un salon, une rencontre décisive avec un professionnel, et le déclic : il se forme, se lance, et découvre dans cette voie un véritable équilibre entre créativité et relation humaine. Dans son salon, il réalise des tatouages sur mesure : réalistes, old school, new school, polynésiens, en s'attachant à ce que chaque œuvre soit unique et à l'image de la personne qui la porte. Ses traits fins et précis témoignent d'un grand souci du détail. Il proposera également une petite gamme de bijoux de perçage.

**Ouvert du mardi au vendredi : 10h-12h / 14h-18h30 et les samedis : 10h-12h, l'après-midi sur rendez-vous**

**Pour plus d'informations, contactez Olivier au 06 21 02 58 47, par courriel : ol.tattoo85170@gmail.com ou via Facebook : OL. Tattoo**



## MAIN2PRO : Romain DELVAL lance son activité de services à domicile

Installé à Dompierre-sur-Yon, Romain DELVAL a lancé son activité MAIN2PRO en mai 2025. Originaire de Vendée, il a choisi la commune de Dompierre-sur-Yon pour développer une entreprise de services aux particuliers, alliant proximité, polyvalence et qualité.

**MAIN2PRO propose trois types de prestations : nettoyage automobile (detailing intérieur/extérieur), petits travaux de bricolage, et entretien d'espaces verts (tonte, taille, débroussaillage).** Romain intervient à domicile, sur rendez-vous, et se démarque

par sa disponibilité 7j/7, y compris les jours fériés, ainsi que par son sens du détail et sa capacité d'adaptation.

Grâce à un parcours riche en expériences manuelles, il met aujourd'hui son savoir-faire au service des habitants, avec un objectif simple : faciliter le quotidien avec un service local de confiance.

**Pour plus d'informations, contactez Romain au 07 69 92 51 26 ou par courriel : contact.main2pro@gmail.com**

Marietta RETAILLEAU, adjointe au Maire, en charge de la vie associative



## CQFD lance son premier After Work !

L'association CQFD – Ceux Qui Fête Dompierre – fraîchement créée, a pour vocation de proposer des moments conviviaux aux habitant.e.s. En partenariat avec la commune de Dompierre-sur-Yon et le centre socioculturel Espac'Yon, un **After Work accessible à tous, aura lieu, le vendredi 19 septembre de 17h30 à 22h devant la salle Alphonse Magaud.** L'occasion parfaite pour les dompierrois et dompierroises de se retrouver en toute convivialité, dans une ambiance détendue. Ces trois premiers partenaires ont pour objectif de former le conseil communal des événements et fêtes de Dompierre-sur-Yon.

## Horaires d'été : fermeture exceptionnelle de la mairie et adaptation de la médiathèque

Comme chaque année, la mairie de Dompierre-sur-Yon adapte ses horaires durant la période estivale. La mairie sera exceptionnellement fermée les samedis 12, 19 et 26 juillet, ainsi que les 2, 9 et 16 août 2025.

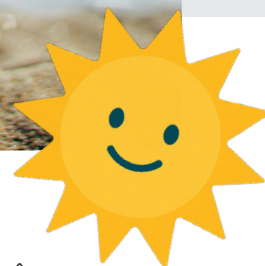
**En dehors de ces fermetures ponctuelles, l'accueil du public reste assuré aux horaires habituels :**

- **Lundi, mercredi, jeudi et vendredi** : 9h – 12h30 / 14h – 17h30
- **Mardi** : 9h – 12h30

**Par ailleurs, la médiathèque sera fermée les mardis du 8 juillet au 1<sup>er</sup> septembre. Elle restera toutefois ouverte :**

- **Mercredi** : 10h – 12h30 / 15h30 – 18h30
- **Samedi** : 10h – 12h30

Nous vous invitons à anticiper vos démarches. Merci de votre compréhension, et bel été à toutes et à tous !



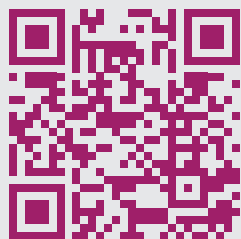
## Congés des artisan-e-s, commerçant-e-s du centre

- **Au Four & au Moulin** : vendredi 1<sup>er</sup> août au dimanche 10 août inclus. Ouverture exceptionnelle le mercredi 30 juillet.
- **Au retour de la pêche** : les mercredis 9 et 13 juillet et 20 et 27 août
- **COOP** : ouvert tout l'été
- **Auto-école Sécuriroute** : du 11 au 17 août
- **Restaurant Le Commerce** : Du 11 au 31 août
- **Salon de coiffure À Votre Image** : l'après-midi du 7 août jusqu'au 18 août après midi
- **Institut Douceur & Evasion** : du 4 au 17 août
- **Les Jolies Mirettes** : fermée les 4, 11, 18 et 25 août
- **Pharmacie des 2 Vallées** : changement d'horaires : 9h-12h30 et 14h-19h samedi 09h-12h30
- **Floraphile** : modification des horaires d'ouvertures
- **Salon de coiffure Couleur ô natuel** : du 4 au 10 août
- **Levain SurVingt** : septembre
- **Fromagerie crémerie** : absent les mercredis tous l'été
- **Boucherie Genôte** : septembre
- **Samoussto** : Du 14 juillet au 4 août inclus



## Et si vous posiez votre question à M. le maire ?

Dans un souci de dialogue et de proximité avec les habitantes et habitants, la municipalité met en place une nouvelle initiative dans le Dompierre Infos où Monsieur le Maire répondra à trois questions posées par les dompierroises et dompierrois.



Que vous soyez curieux, concerné ou simplement désireux de mieux comprendre les actions de la commune, vous pouvez poser votre question via un formulaire en ligne .

**Pour participer, il vous suffit de remplir le formulaire ici : <https://forms.gle/WmE7XAR76mKQBNbHA>**

Trois questions seront tirées au sort et les réponses seront publiées dans le prochain Dompierre Infos.

# Dossier

## Les instances consultatives de Dompierre : s'informer, échanger, construire ensemble

À Dompierre-sur-Yon, les habitantes et habitants peuvent s'impliquer activement dans les projets municipaux grâce aux instances de dialogue citoyen : le Conseil des Sages, le Conseil de Transition Écologique (CTE) et désormais les deux nouveaux conseils, le Conseil Consultatif d'Accessibilité et la Commission ouverte du fleurissement de la commune. Ces instances jouent un rôle essentiel dans la co-construction des actions menées par la municipalité en apportant un regard citoyen nécessaire et une expertise de la vie de la commune.

### Conseil des Sages : une participation active au quotidien

Le Conseil des Sages est constitué de personnes âgées de 55 ans et plus. Il fonctionne en commissions thématiques et collabore avec les élu.e.s et les services municipaux. Ces derniers mois, plusieurs actions ont avancé et d'autres sont en cours :

- **Incivilités et déchets** : une mission en lien avec le dispositif « Argent de poche » pour prendre en photos les incivilités de la commune et/ou faire une sortie ramassage de déchets avec 2 jeunes.
- **Mobilier urbain** : Le groupe a sillonné la commune pour identifier les secteurs où le besoin en mobilier urbain (bancs publics notamment) se fait sentir : zones de passage fréquentes, points d'attente, espaces ombragés... Plusieurs lieux ont ainsi été proposés, sur la base d'observations de terrain. Un document a été établi et servira de base à la commune pour installer prochainement le mobilier attendu.
- **Plan de la commune** : Une nouvelle version du plan de la commune a été validée par le Conseil des Sages, puis par les élu.e.s. Elle sera disponible dès cet été en version numérique sur le site internet de la commune, ainsi qu'en version papier à l'accueil de la mairie. Cette carte actualisée regroupe l'ensemble des points d'intérêt de la commune : bâtiments publics, équipements, cheminements doux, voirie, etc. Grâce au travail rigoureux des Sages, elle reflète au plus près la réalité du terrain.
- **Cheminements** : Deux circuits de promenade de 12 et 16 km ont été définis, à partir des chemins existants. Il reste maintenant à leur attribuer un nom et une couleur pour les identifier. Une fois ces éléments validés, les services municipaux procéderont au balisage, et un panneau d'information ainsi qu'un dépliant grand public seront créés pour permettre à toutes et tous de profiter de ces nouveaux parcours.
- **Circulation** : une étude sur le stationnement autour du nouveau pôle santé est prévue et est menée actuellement.

Par ailleurs, plusieurs sujets transversaux sont suivis : mobilité, défense incendie, ou encore accessibilité à la santé. Une délégation dompieroise participera à l'Assemblée nationale des Sages de France à Luc-sur-Mer en octobre prochain.

**Patrick MANDIN référent du Conseil des Sages** : « Je suis depuis cette année le référent du Conseil des Sages de Dompierre. Le référent est prioritairement chargé de l'animation des séances du Conseil des Sages ainsi que des relations avec M. le Maire et l'adjointe au Maire en charge du dialogue citoyen. Il anime les travaux, veille au bon déroulement des séances et valide les comptes-rendus des débats.

Membre du Conseil des Sages depuis 5 ans, j'ai apprécié la possibilité de participer activement aux réflexions et de faire des propositions sur le fonctionnement et l'évolution de notre commune. »



## Conseil de Transition Écologique : des groupes de travail en action

Le Conseil de Transition Écologique (CTE) poursuit ses réflexions sur différents sujets liés aux enjeux environnementaux et à l'amélioration du cadre de vie, en lien avec les services municipaux et les élu.e.s.



- **Modulation des horaires de l'éclairage public :** Une analyse est en cours de production pour évaluer les impacts et les possibilités de mise en œuvre. L'objectif est également de mesurer l'écart avec les critères d'obtention du label « Ville et villages étoilés », afin d'envisager une candidature, si les conditions sont réunies. Des rencontres sont prévues avec le SyDEV afin de s'inspirer des bonnes pratiques.
- **Consommation énergétique des bâtiments :** Il s'agit d'étudier comment accompagner le projet « énergie citoyenne » porté par l'association Élise. Une note de projet est en cours de rédaction. Le groupe de travail a également sollicité des documents techniques et des études existantes pour mieux cerner les possibilités à Dompierre concernant les bâtiments publics et sur les opportunités de production locale d'énergie.
- **Besoins en mobilité :** Un travail commun avec le Conseil des Sages est engagé pour identifier les besoins en matière de déplacements (voiture, vélo, piéton...). L'idée est de construire un cahier des charges pour permettre prochainement, le lancement d'une étude complète sur les usages et les attentes en matière de mobilité dans la commune.
- **Complexe sportif de la Braconnière :** en plus d'avoir participé aux études préalables à la création du terrain synthétique, des membres du CTE participent au recrutement du maître d'œuvre chargé de la future phase d'aménagement du complexe sportif de la Braconnière. (cf. page 5) Ils seront également associés aux échanges autour de la future esquisse.

Les groupes de travail sont animés par un référent qui assure le lien avec la commission plénière. Des échanges réguliers avec les services de la commune permettent d'alimenter les réflexions, dans un esprit de coopération citoyenne.

*Romain CUSSONNEAU co-président du Conseil de Transition Écologique : « Dans le CTE depuis 9 mois, mon rôle est de coordonner et animer le conseil conjointement avec MME; la 1ère adjointe au maire. J'ai pu y découvrir un bel outil démocratique permettant d'œuvrer pour sa commune et l'écologie.*

*Actuellement, nous travaillons et apportons conseil sur 3 dossiers principalement (SDAL et label villes et villages étoilés, consommation énergétique des bâtiments publics, déplacements dans la commune), apportés par les élu.e.s, en collaboration avec les services techniques et d'aménagement durable. »*

## Nouveauté

### Conseils consultatifs : de nouvelles dynamiques citoyennes pour une commune inclusive et fleurie

**Dompierre-sur-Yon poursuit son engagement en faveur de l'inclusion, du bien-vivre et de la participation citoyenne. En 2025, deux nouvelles instances consultatives viendront enrichir cette dynamique :**

#### Conseil Consultatif d'Accessibilité

Cette nouvelle instance aura pour mission de réfléchir aux aménagements utiles pour faciliter la vie des personnes à mobilité réduite, des aîné.e.s, des enfants, ou encore améliorer l'ergonomie des bâtiments, la signalétique ou les cheminements du quotidien. Elle s'inscrit dans la continuité des démarches de dialogue citoyen déjà engagées avec le Conseil des Sages et le Conseil de Transition Écologique. Elle rassemblera des dompieroises et des dompierrois concernés ou sensibles à ces questions, pour formuler des propositions concrètes à destination de la commune et établir une programmation de mise à niveau.

#### Commission municipale ouverte du fleurissement de la commune

Cette commission a pour but d'identifier, sur l'ensemble de la commune, les lieux pouvant être valorisés ou embellis par du fleurissement. Elle contribuera à la réflexion sur le cadre de vie et à la mise en valeur des espaces publics. Un budget dédié sera consacré à cette instance citoyenne et accompagnera la commune pour progresser vers l'obtention d'une première fleur du label « Villes et Villages Fleuris », qui récompense les collectivités pour la qualité de vie, le bien-vivre durable et l'attractivité paysagère.

**Un appel à candidatures est lancé : si vous souhaitez participer aux travaux du conseil, vous pouvez vous inscrire dès maintenant (voir modalités en dernière page).**

## Exposition Jacques GRÉAU, du 11 juin au 31 juillet.

Depuis l'enfance, Jacques GRÉAU a cultivé sa passion du dessin, d'abord en autodidacte, puis comme dessinateur industriel, avant de la perfectionner à la retraite pour partager aujourd'hui le fruit de son travail.

## Animation sportive municipale. Venez découvrir le multisports :

lundi 7 juillet de 14h à 17h et vendredi 11 juillet, mardi 26 et vendredi 29 août de 09h30 à 12h30 salle du Moulin.

**Informations et inscriptions** en mairie ou sur [www.dompierre-sur-yon.fr](http://www.dompierre-sur-yon.fr)

## Inscriptions à l'école maternelle Pierre Menanteau -

**Rentrée 2025.** Les inscriptions sont ouvertes pour la rentrée de septembre 2025 à l'école maternelle Pierre Menanteau. Sont concernés les enfants nés en 2022 (Petite Section) et en 2023 (Toute Petite Section).

**Contact :** 02 51 07 53 79 - [ce.0851173n@ac-nantes.fr](mailto:ce.0851173n@ac-nantes.fr)

## Festival Les Autres Voies & Sardinade géante - 11 & 12

**juillet 2025.** Deux soirées festives en plein air avec concerts, sardinade géante et feu d'artifice par Jacques Couturier. Événement gratuit organisé par la commune et l'Association Dompierroise de Pêche.

**Appel à bénévoles :** Pour contribuer à la réussite de ce rendez-vous (accueil, barriérage...).

**Contact :** [population@dompierre-sur-yon.fr](mailto:population@dompierre-sur-yon.fr)

## Spectacle «Qui Vivre» - 27 juillet à 17h - Jardin

**de la Cure.** Performance participative mêlant danse contemporaine, musique et arts plastiques, Qui Vivre explore les relations entre les vivants dans un lieu arboré, autour des thèmes du collectif, de la domination et de l'écosystème. Gratuit

**Hébergement solidaire recherché.** Pour accueillir artistes et participants du 26 au 28 juillet, la commune cherche des hébergements gratuits.

**Contact :** [population@dompierre-sur-yon.fr](mailto:population@dompierre-sur-yon.fr)

## Commémoration du 30 août - de 10h à 12h - Bois

**des Gâts.** Hommage aux résistants du Maquis R1 et aux parachutages de 1944, en partenariat avec l'Union Nationale

des Combattants et Dompierre Patrimoine.

**Programmation** sur [www.dompierre-sur-yon.fr](http://www.dompierre-sur-yon.fr)

## Multiclub saison 2025/2026 pour les enfants nés en

**2020.** Pendant un an, l'occasion est donnée aux enfants nés en 2020 de découvrir les sports existants à Dompierre-sur-Yon. Les inscriptions sont prévues en mairie le samedi 6 septembre de 10h30 à 12h. Merci de venir avec un certificat médical si vous répondez oui à une ou plusieurs questions du questionnaire de santé et un justificatif CAF ou MSA, nécessaire au calcul du montant de l'adhésion selon votre quotient familial.

**Questionnaire** disponible sur [www.dompierre-sur-yon.fr](http://www.dompierre-sur-yon.fr)

## Village «Bien vivre sa retraite» - 27 septembre de

**9h30 à 12h30 - Mairie, Espac'Yon, EHPAD, médiathèque.** Nouvelle formule, nouvelle ambition ! En 2025, le traditionnel forum laisse place à un village prévention, plus dynamique et ouvert à toutes les générations de retraités. Au programme : des conférences (prévention des arnaques, succession...), des camions itinérants, des ateliers mémoire. Gratuit

## Octobre Rose - 4 octobre à 16h30 - Jardin municipal

**Joséphine BAKER.** Animations, sensibilisation et stands d'information pour la lutte contre le cancer du sein. En partenariat avec la Ligue contre le Cancer Vendée, l'Association Sports et Loisirs Dompierrois (ASLD), l'Association Dompierroise des Retraités Sportifs (ADRS), l'association Dompierre Course Aventure (DCA) et l'association Musique à Dompierre. Gratuit

## Formation Gestes & Citoyenneté - Séniors - 7 octobre

**après-midi et 14 octobre matin - Salle du Conseil, Mairie.** L'UFOLEP organise une formation dédiée aux personnes de 60 ans et plus, pour apprendre les gestes qui sauvent et adopter les bonnes postures au quotidien. La formation se déroule en deux demi-journées complémentaires. Tarif : 4 € par personne.

**Inscriptions en mairie,** par téléphone au 02 51 07 59 08, par courriel à [mairi@dompierre-sur-yon.fr](mailto:mairi@dompierre-sur-yon.fr) ou via le coupon d'inscription.

**Renseignements :** [ufolep.85@gmail.com](mailto:ufolep.85@gmail.com) / 02 51 44 27 12.

## Tribune Dompierre Avenir 2020

À l'approche des prochaines élections municipales prévues en Mars 2026, le moment nous semble venu de faire connaître nos intentions par honnêteté à l'égard de nos électeurs et de nos soutiens. La majorité des six élus de notre groupe ne souhaite pas se représenter. Cette décision est motivée à la fois par des raisons personnelles (âge, engagements professionnels ou autres engagements personnels) et aussi par des raisons tenant à la gouvernance de la majorité municipale actuelle qui exclut la minorité (donc les 44% de Dompierrois qui ont voté pour nous) de toute information et encore plus de toute consultation sur les dossiers importants de la commune. Les commissions municipales, qui devraient être des instances de travail collectif, ne sont que des chambres d'enregistrement de décisions déjà prises par le Maire et parfois ses adjoints. Nous sommes conscients que notre statut d'élus minoritaires nous confère peu de pouvoir. La loi électorale y contribue également par le système de la prime majoritaire qui nous octroie 22% d'élus pour 44% des votes. Nous pensons toutefois qu'une alternative à la majorité actuelle est nécessaire à la démocratie locale. Il ne s'agit pas de diviser artificiellement les Dompierrois mais de reconnaître et de représenter des citoyens qui ont des opinions politiques différentes de celles de la majorité. Être dans la minorité, cela ne signifie pas que nous nous opposons de manière systématique à toutes propositions de la majorité contrairement à ce que cette dernière voudrait laisser croire. La preuve, nous avons voté 84% des projets de délibérations en Conseil municipal. Les 16% restants auxquels nous nous sommes opposés ou abstenus correspondent à des divergences de fond majeures : le budget, les impôts, la maison de santé, la tarification périscolaire, la rénovation des maisons rue du vieux Bourg, les divers projets d'agrandissement agricoles, et autres. Faire entendre un autre son de cloches que celles de la majorité, c'est notre rôle de minorité pour éclairer objectivement les dompierrois et cela nous paraît indispensable à la vie démocratique de notre commune. Nous sommes persuadés que notre retrait de la future campagne électorale, va faciliter l'émergence d'une liste concurrente de celle de Mr GILET. Nous croyons, qu'en étant très clair dès à présent sur nos intentions, des bonnes volontés reprendront le flambeau. Nous les y encourageons et nous les soutiendrons.



Antoine GALOIS, adjoint au Maire, chargé du Patrimoine, des bâtiments, des travaux, de la voirie et de l'accessibilité



## Rue de la Margerie : travaux d'été pour plus de sécurité

**Durant l'été, à partir de la mi-juillet, la rue de la Margerie fera l'objet d'une réfection complète entre la chapelle et le parvis de l'église.** Objectif : remettre en état une chaussée très dégradée, mais également, améliorer la sécurité des piétons et des arrêts de bus dans cette zone très fréquentée avec l'école et l'accueil périscolaire.

**Au programme :** réfection du dos d'âne, reprise du stationnement, création d'un cheminement piéton doux et amélioration de l'accès au parking du CLAP.

Le chantier se déroulera pendant les vacances scolaires pour limiter l'impact sur la circulation. Une déviation sera mise en place par la rue de la Chapelle, mais l'accès au CLAP et aux riverains restera possible via la rue du Vieux Bourg.

## Rue et chemin de la Motte : aménagements finalisés

**Les travaux de la rue de la Motte se sont terminés avec la mise en place du trottoir côté droit de la rue.** Cet aménagement permet de sécuriser les cheminements piétons et de structurer l'accès aux habitations et au stationnement végétalisé.

**Dans le prolongement, le chemin de la Motte, qui mène à la Vallée de la Margerie, bénéficie désormais d'un revêtement en bicouche gravillonné** posé sur toute la partie pentue jusqu'à la dernière maison. Cela permettra de mieux canaliser l'eau, limiter l'érosion et améliorer l'accessibilité.



## Tribune En Avant Dompierre !

Associer les Dompierroises et Dompierrois dans les projets municipaux est un engagement fort que nous avons pris dès le début du mandat. C'est une manière concrète d'associer les habitant.e.s aux décisions qui concernent leur cadre de vie, tout en s'enrichissant de regards pluriels et d'expériences variées. À Dompierre-sur-Yon, cette volonté s'est traduite par la mise en place de différentes instances de dialogue citoyen : le Conseil Municipal des Enfants, le Conseil des Sages, le Conseil de la Transition Écologique, et désormais deux nouveaux conseils consultatifs, le Conseil Consultatif d'Accessibilité et la Commission ouverte du fleurissement de la commune. Chacune de ces instances permet, d'alimenter la réflexion municipale sur des sujets d'intérêt général : la jeunesse, l'aménagement urbain, l'environnement, la mobilité ou encore l'accessibilité. Nous saluons ici l'engagement de toutes celles et ceux qui donnent de leur temps, participent aux réunions, explorent le territoire et partagent des propositions constructives. Leur implication contribue à une dialogue vivant et dynamique. Cette dynamique de dialogue s'exprime aussi dans les projets structurants : elle a permis, par exemple, de s'interroger sur le projet du Grenier à Blé pour trouver une solution respectueuse de l'environnement et de l'histoire du lieu existant, conciliant patrimoine et modernité. Elle accompagne le développement du complexe sportif, l'évolution des cheminements qui favorisent les déplacements doux et l'amélioration de la qualité de vie, ou encore les actions du plan climat visant à réduire notre empreinte écologique. Cette mobilisation citoyenne, nous voulons la renforcer. C'est pourquoi, nous relançons un appel à candidatures pour rejoindre les instances de dialogue. Ce renouvellement annuel permet de nouveaux Dompierroises et Dompierrois de s'impliquer en accueillant la diversité des points de vue. Que vous soyez déjà actif ou simplement curieux, nous vous encourageons vivement à franchir le pas et à rejoindre cette belle aventure collective. Notre commune avance, non pas seule, mais avec vous en complémentarité avec les élu.e.s et les services. Ensemble, construisons un avenir attractif, durable, solidaire et à l'écoute de toutes et tous.



Antoine GALOIS, adjoint au Maire, chargé du Patrimoine, des bâtiments, des travaux, de la voirie et de l'accessibilité

## Justinien GILLAIZEAU : une mémoire dompieroise honorée et transmise

À Dompierre-sur-Yon, le devoir de mémoire se traduit par des actions concrètes. Depuis plusieurs années, la commune, en lien avec les associations Dompierre Patrimoine et Les Méandres, ainsi qu'avec la contribution généreuse de Rose PASQUEREAU, qui œuvre à transmettre l'histoire de Justinien GILLAIZEAU, élevé au rang de Juste parmi les Nations pour avoir caché une famille juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

Pendant l'Occupation, Justinien GILLAIZEAU (1903-1986) à Dompierre-sur-Yon, a caché et protégé une famille juive des rafles. En 2019, grâce à l'engagement des historiens et des associations, l'Institut Yad Vashem à Jérusalem lui a attribué à titre posthume le titre de Juste parmi les Nations.



Rose PASQUEREAU a écrit l'histoire tragique de Justinien GILLAIZEAU

**Le 30 avril 2023, une cérémonie de remise officielle de la médaille et du diplôme de Juste parmi les Nations s'est tenue en mairie de Dompierre-sur-Yon.** Ce moment a rassemblé les ayants droit de J. GILLAIZEAU, les élu.e.s, les associations Dompierre Patrimoine et Les Méandres, ainsi que de nombreux dompieroises et dompierrois. À cette occasion, la famille a fait don de la médaille et du diplôme à la commune afin que ce témoignage de courage et d'humanité puisse être partagé et transmis aux générations futures. Un olivier a également été planté. Symbole de paix, il incarne aujourd'hui le souvenir vivant de cet acte de courage et d'humanité qui fait l'honneur de notre commune.

Cette mémoire s'inscrit également dans le cycle annuel des cérémonies commémoratives. **Le 27 avril, un hommage a été rendu aux victimes et héros de la déportation** (voir en rétrospective). Deux autres temps forts suivront cet été : **la cérémonie du 20 juillet**, en mémoire des persécutions racistes et antisémites commises sous le régime de Vichy, puis **celle du 30 août, au Bois des Gâts**, en hommage aux résistants du Maquis R1 et aux parachutages d'armes de 1944. Information et programmation à retrouver sur [www.dompierre-sur-yon.fr](http://www.dompierre-sur-yon.fr)

**Nouveauté cette année :** une nouvelle édition enrichie de l'ouvrage dédié à Justinien GILLAIZEAU est disponible. Coordinée par Rose PASQUEREAU, en lien étroit avec Dompierre Patrimoine, cette version intègre : les recherches les plus récentes, un retour détaillé sur la remise de la médaille et du diplôme d'honneur à la mairie de Dompierre-sur-Yon en 2023, des documents inédits, et une mise en lumière du contexte historique local.



**Le livre est disponible au prix de 25 €.**

Pour le commander, vous pouvez contacter Dompierre Patrimoine par courriel [gerard.francois21@sfr.fr](mailto:gerard.francois21@sfr.fr) ou la présidente de l'association Madame Dominique FRANÇOIS au 06 20 67 88 97

# Dompierre-sur-Yon en images

## une sélection de temps forts pour la commune



### COMMÉMORATION DU 27 AVRIL JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR

27 avril 2025

*Un moment de recueillement a réuni les élu.e.s, représentants d'associations et habitants à Dompierre-sur-Yon pour honorer la mémoire des victimes de la Déportation. Cette cérémonie rappelle l'importance de la transmission du souvenir et du devoir de mémoire envers celles et ceux qui ont souffert pendant cette période sombre de notre histoire.*

### DISPOSITIF CAP – GENDARMERIE

30 avril 2025

*Dans le cadre du dispositif CAP (Contact, Accompagnement, Prévention), onze gendarmes étaient présents à Dompierre-sur-Yon pour une journée de proximité. À l'écoute des habitant.e.s, ils ont échangé avec les dompierrois et dompieroises et commerçant.e.s du centre-ville, répondu aux questions, et pris le temps de discuter avec chacun dans une ambiance bienveillante. Une présence utile et rassurante, saluée par les dompierroises et dompierrois.*



### PORTES OUVERTES DES ASSOCIATIONS

17 mai 2025

*La salle Alphonse Magaud a accueilli les portes ouvertes des associations dompierroises. Un moment convivial qui a permis aux habitantes et habitants de rencontrer les acteurs associatifs locaux, de découvrir leurs activités et parfois même de s'engager dans une nouvelle pratique, notamment pour les gagnants du tirage au sort. Merci à toutes les associations pour leur présence et leur dynamisme, ainsi qu'aux participants pour leur curiosité et leur enthousiasme.*



## FÊTE DU MARCHÉ & FÊTE DE LA NATURE

Du 18 au 26 mai 2025

Dompierre-sur-Yon a fêté la nature pendant une semaine, avec des saveurs locales et de la convivialité ! La Fête du Marché, organisée le 18 mai, a transformé la place de la Résistance et du Maquis R1 en un espace festif, animé. Le lendemain, un chantier participatif a rassemblé les habitantes des quartiers des Chênes, Peupliers et Châtaigniers pour poser ensemble les clôtures d'un nouvel espace d'éco-pâturage. Vous pouvez dès à présent rendre visite aux moutons et... poneys. La Fête de la Nature a offert un programme riche et varié : balades, spectacles, expositions... Merci à toutes les associations, bénévoles et services municipaux pour leur engagement, et à tous les participants pour leur présence. À l'année prochaine pour une 4<sup>e</sup> édition !



### ATELIER PRÉVENTION – ARNAQUES EN LIGNE

22 mai 2025

Un atelier d'information sur les arnaques en ligne a été proposé à la mairie, animé Valérie RONDEAU conseillère numérique à Dompierre-sur-Yon et la Gendarmerie des Essarts-en-Bocage. Les participants ont pu identifier les formes courantes de fraudes numériques et acquérir de bons réflexes pour sécuriser leurs données personnelles. Une initiative utile et appréciée dans le cadre de la prévention numérique.

### COMMÉMORATION DU 23 MAI

23 mai 2025

À l'occasion de la Journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage colonial, une cérémonie de recueillement a eu lieu au jardin Joséphine BAKER derrière la mairie en partenariat avec l'UNC. Ce moment de mémoire en présence d'élu.e.s, des représentants d'associations et des habitants participe à la transmission des valeurs de dignité, de justice et d'humanité.





## CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE AUTO-ÉCOLE DE DOMPIERRE

Depuis le 2 juin 2025

L'auto-école Sécuri'Route, située à Dompierre-sur-Yon, poursuit ses activités sous une nouvelle direction. Elle est désormais reprise par Benjamin CLERC, gérant de l'Auto-Moto-École Conduite CLERC. Aucun changement pour les élèves : les cours, les équipes et les services restent identiques. Seule la direction évolue, avec la même volonté d'accompagner les futurs conducteurs dans leur apprentissage en toute sécurité. Emilie, quant à elle reste salariée !

## RELANCE DE L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

10 juin 2025

Les commerçant.e.s et artisan.e.s de Dompierre-sur-Yon ont franchi une nouvelle étape en relançant l'association des commerçants et artisans, avec une équipe renouvelée prête à agir en partenariat avec la commune. Lors de l'assemblée générale du mardi 10 juin, de nouveaux visages ont rejoint cette initiative. Cette collaboration promet de renforcer les liens, tout en développant des projets au service des dompierroises et dompierrois. Un bel élan collectif pour l'avenir de Dompierre-sur-Yon !



## REMISE DE MÉDAILLE – ULTRA TERRESTRE

13 juin 2025

Trois membres de Dompierre Course Aventure (DCA) ont été mis à l'honneur par la commune lors d'une remise de médaille de la ville de Dompierre-sur-Yon pour leur incroyable performance lors de l'Ultra Terrestre, un trail de 225 km et 14 000 m de dénivelé sur l'île de la Réunion. Laurent DARD, Pascal LE PAGE (absent sur la photo) et Simon HASLOUIN ont brillamment terminé cette course exigeante, portant haut les couleurs de Dompierre. Félicitations à eux !

*Vous souhaitez vous investir dans*  
**la vie**

*de la commune ?*

**Devenez membre**

du **Conseil Consultatif d'Accessibilité** de Dompierre-sur-Yon en en  
envoyant un courriel à [mairie@dompierre-sur-yon.fr](mailto:mairie@dompierre-sur-yon.fr)

**Pour toutes informations et / ou inscription, contactez la mairie :**

Tél. : 02 51 07 59 08

Courriel : [mairie@dompierre-sur-yon.fr](mailto:mairie@dompierre-sur-yon.fr)

Plus d'informations sur ces instances de dialogue citoyen en page 8 et 9

*Vous souhaitez vous investir dans*  
**la vie**

*de la commune ?*

**Devenez membre**

de la **Commission ouverte du fleurissement de la commune** de  
Dompierre-sur-Yon en envoyant un courriel à [mairie@dompierre-sur-yon.fr](mailto:mairie@dompierre-sur-yon.fr)

**Pour toutes informations et / ou inscription, contactez la mairie :**

Tél. : 02 51 07 59 08

Courriel : [mairie@dompierre-sur-yon.fr](mailto:mairie@dompierre-sur-yon.fr)